RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Elles devront être réaménagées en fonction des nouvelles normes, selon Harraoubia

La qualité de l'enseignement semble être le maître mot de Rachid Harraoubia qui s'adressait hier aux recteurs, à la veille de la rentrée universitaire. Les gestionnaires du secteur devront toutefois composer avec une mauvaise répartition des places pédagogiques et d'hébergement.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les gestionnaires du secteur de l'enseignement supérieur devront ainsi se pencher sur le casse-tête du surplus des places pédagogiques et des places d'hébergement qui sont toutefois mal réparties sur le territoire national, selon le ministre.

Cette situation fait que certaines universités ou résidences sont quasi vides, alors que d'autres sont surchargées. Pour cette rentrée universitaire 2012-2013, ce sont 1 314 000 étudiants qui sont attendus sur le territoire national dans 91 établissements universitaires dont 39 universités, 17 centres universitaires, 18 écoles nationales supérieures et six écoles normales supérieures.

13 826 étudiants sont inscrits dans les filières à recrutement national soit un pourcentage de 5,45%, 3 150 en classes préparatoires, et 5 922 inscrits dans les grandes écoles. Par ailleurs, 9 000 professeurs d'université et 45 000 enseignants universitaires encadreront les étudiants. Le ministre dira à ce propos que son secteur se rapproche de la moyenne mondiale concernant l'encadrement.

Le secteur a aussi accueilli, selon Rachid Harraoubia, 253 905 nouveaux bacheliers dont 219 088 inscrits dans le système LMD, soit un taux de 86,29%. Parmi les effectifs étudiants inscrits, 450 000 sont hébergés dans les résidences universitaires, ce qui représente un taux national d'hébergement de 41,04%, de même que 805 000 étudiants sont boursiers, soit un taux national de 73,06%. Ce dernier annoncera aussi que le réseau universitaire connaît une extension englobant les 48 wilayas par la création du centre universitaire de Tipasa et celui d'Illizi.

S'agissant de l'hébergement des enseignants, le ministre annoncera la réactivation du programme de 12 000 logements standing destinés aux enseignants universitaires. «Certains logements ont été réalisés et déjà livrés mais pour les autres, les walis ont demandé un autre financement. Ce sont donc 440 milliards de centimes qui ont été dégagés pour finaliser le projet de logements qui devra être réalisé rapidement», a déclaré le ministre.

Ce dernier, évoquant les conditions d'accueil, a souligné le fait que les résidences universitaires devront être réaménagées selon les nouvelles normes dans le domaine. Les responsables du secteur de l'enseignement supérieur annoncent l'ouverture de 8 670 nouveaux postes budgétaires, au profit des établissements supérieurs pour le recrutement des maîtres-assistants classe B.

Le secteur a aussi bénéficié de 3 000 nouveaux postes budgétaires au profit du corps enseignant et de 3 480 nouveaux postes budgétaires au profit du corps administratif et technique.

F.-Z. B.

DISPOSITIFS D'AIDES À L'EMPLOI

Faible orientation vers l'entreprenariat féminin

Les dispositifs d'aides à l'emploi mis en place par l'Etat sont peu impliqués dans le développement de l'entreprenariat féminin. C'est ce qu'a démontré une étude documentaire sous le thème «Etat des lieux de l'entreprenariat féminin en Algérie».

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - L'étude initiée par l'ancien département de la Famille chargé de la condition féminine, en collaboration avec l'Agence belge de développement, a révélé que 52 % des projets réalisés par les femmes sont créés en dehors des dispositifs d'aides à la création d'emplois mis en place. 46 % de ces projets sont, cependant, financés seulement par le dispositif Angem (Agence nationale de gestion du microcrédit). Les initiateurs de cette étude n'accusent, toutefois, pas ces mécanismes de discrimination. «Ces dispositifs ne sont pas discriminatoires mais ne sont pas particulièrement orientés vers l'entreprenariat féminin», a souligné Mme Nacira Haddad, experte en entreprenariat, qui a présenté cette étude. Elle dira que «ces mécanismes sont dans une situation attentiste et n'offrent pas l'accompagnement nécessaire et suffisant pour encourager et sécuriser davantage le processus entreprenarial chez la femme».

Selon elle, la dernière enquête socioéconomique de l'ONS a démontré que le taux de femmes chefs d'entreprise est de 6%. Un chiffre très faible, estime-elle, comparé au nombre de diplômées. «75 % sont des femmes diplômées de l'enseignement supérieur et 55 % de la formation professionnelle». Pourtant, dira l'intervenante, compte tenu de manque de postes d'emploi, l'entreprenariat est une solution de rechange idéale. «C'est un moyen qui permet d'absorber toutes les générations de diplômées qualifiées et dont le marché de travail n'arrive pas à absorber», a-t-elle indiqué.

Ces mécanismes ne sont, cependant, pas les seuls outils pointés du doigt. Puisque la même étude révèle également l'absence de participation des collectivités locals dans le développement, la création d'entreprises et l'accompagnement des jeunes diplômés et de femmes pour la création de micro-entreprises. Dans ce contexte, Mme Haddad, qui estime que malgré une volonté politique pour l'appui de l'entreprenariat, l'Algérie demeure très en retard en matière de développement de l'entreprenariat féminin, appelle les collectivités locales à la création de banques de projets fiables en accord avec la politique de développement local.

L'intervenante interpelle aussi le président de la République afin d'élargir la politique des quotas au niveau des dispositifs d'aides à l'emploi et des dispositifs financiers pour encourager les femmes. Par ailleurs, une simulation réalisée dans le cadre de cette étude fait ressortir qu'il est possible d'envisager un objectif de création de 5 000 PME femmes par an, soit 10 % de l'objectif fixé par le gouvernement. Le contexte actuel, poursuit-on, permet d'envisager sur les quatre prochaines années près de 20 000 nouvelles PME femmes.

S. A.

OUVERTURE DE NOUVELLES GRANDES ÉCOLES

L'État poursuit son système de formation d'élite

Trois nouvelles grandes écoles accueilleront des étudiants pour la rentrée universitaires 2012-2013. Onze écoles préparatoires seront également ouvertes à travers le territoire national.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «L'Ecole polytechnique de Constantine et l'Ecole de biotechnologie de Constantine ainsi que l'Ecole nationale polytechnique d'Oran vont ouvrir leur portes pour la rentrée universitaire de cette année», a annoncé le directeur de l'enseignement au ministère de l'Enseignement supérieur, Mustapha Haouchine, hier sur les ondes de la Radio Chaîne III. Soulignant la volonté de l'Algérie de poursuivre le système de formation d'élite, il ajoute : «Onze écoles préparatoires seront également ouvertes à travers le territoire national.» L'invité de l'émission rappelle, par ailleurs, que 253 905 nouveaux bacheliers vont rejoindre l'université cette année. Selon lui, l'université offre, pour ces nouveaux inscrits, 3 000 spécialités de licence et 39 formations à recrutement national. Des places leur sont également proposées dans les classes préparatoires et les grandes écoles. Les écoles normales destinées pour la formation des enseignants pour l'enseignement secondaire ainsi que les sciences médicales prévoient aussi des places pédagogiques. «Ils sont 86% des étudiants inscrits au système LMD, 5,45% dans les filières à recrutement national, 1,50% dans les classes préparatoires, 2,34% aux écoles normales et écoles supérieures et enfin 4,43% aux sciences biomédicales», a-t-il précisé.

Evoquant la problématique du «rapprochement de l'université et de l'entreprise», l'intervenant a affirmé que l'objectif de la réforme du secteur consiste dans la «construction» des offres de formation licence et master répondant aux besoins exprimés par l'entreprise.

«Il faut qu'il y ait de la visibilité des formations par l'entreprise et que l'université, elle aussi, ait des visibilités des besoins de l'entreprise», préconise-t-il.

Pour ce faire, explique-t-il, des mécanismes de rapprochement ont été mis en place. La preuve : «Le secteur utilisateur participe via une commission nationale à l'habilitation des formations universitaires proposées.»

Le directeur de l'enseignement au ministère de l'Enseignement supérieur a indiqué, en outre, qu'un observatoire sera mis en place pour permettre le suivi de la vie professionnelle des diplômés. «Cet observatoire sera un indicateur dont nous avons besoin», dit-il. Selon lui, l'assurance d'une qualité de l'enseignement exige la mise en place d'un processus qualité. «L'évaluation se fera selon des normes fixées par le processus d'assurance qualité. Elle permettra de mesurer les effets de cette formation», a-t-il encore dit.

R. N.

RELANCE INDUSTRIELLE

Les fédérations de l'UGTA dressent le bilan de leurs secteurs

Les secrétaires généraux des fédérations du secteur économique affiliées à l'UGTA sont sommés d'élaborer, chacun en ce qui le concerne, un bilan de toutes les réalisations et autres retards enregistrés dans leur secteur dans un délai ne dépassant pas une semaine.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Lesdits bilans constitueront une base de travail pour l'UGTA dans la perspective de la réunion avec le ministre de l'Industrie. Sous la présidence du secrétariat général et en présence des secrétaires nationaux chargés des questions économiques et des conflits sociaux, la réunion des fédérations de l'UGTA a été notamment marquée par un large débat qui a traité de la situation qui prévaut actuellement au sein du secteur économique national. Ainsi, les questions ayant trait au 87bis, aux salaires impayés, à la situation interne des entreprises, pour ne citer que cela, ont constitué les principaux points débattus lors de cette réunion. Mais il n'en demeure que la réunion de ce dimanche, qui intervient quelques jours seulement après un tête-à-tête entre Sidi Saïd et Chérif Rahmani, se veut comme une remobilisation des structures verticales de l'UGTA dans une perspective d'un sommet entre le secrétaire général de l'UGTA et le Premier ministre. Mais en attendant cette réunion, une délégation de l'UGTA se réunira dans les prochains jours avec le premier responsable du département de l'industrie. D'ailleurs, les différents responsables fédéraux étaient très attentifs aux orientations du secrétaire général et des secrétaires nationaux, MM. Telli Achour et Maïza. Il n'en demeure que pour l'UGTA, la situation actuelle «très bénéfique doit être capitalisée tant pour le bien du monde économique que pour le monde du travail». A ce sujet, l'UGTA a évoqué la rencontre entre son secrétaire général, Abdelmadjid Sidi-Saïd, et le ministre de l'Industrie et de la PME/PMI, Chérif Rahmani. Cette rencontre, qui s'est tenue mercredi dernier, a été l'«occasion pour les deux parties de s'entendre sur une feuille de route». C'est ainsi que des réunions de concertation seront organisées afin de «renforcer le climat de confiance et de partenariat. Cette démarche appelle des actions concrètes visant à un développement de la production nationale», est-il expliqué. À cette occasion, le ministre a promis de «raffermir le secteur industriel public en lui donnant un nouveau souffle». Tout comme il s'est engagé à «maintenir la démarche de concertation et de dialogue continu avec les partenaires sociaux». Selon les syndicalistes, le nouveau ministre de l'Industrie a indiqué que «les entreprises publiques bénéficieront de programmes de modernisation pour atteindre un niveau de compétitivité, consolider leur position sur le marché intérieur et se préparer à opérer sur le marché extérieur». «C'est là tout le défi que nous devons relever pour la création de la richesse et de l'emploi», ajoute-t-on. M. Rahmani s'est engagé à réunir toutes les conditions à même de «redonner à l'économie algérienne un nouveau souffle». Il a d'ailleurs rassuré le patron de la Centrale syndicale que «la concertation et le dialogue» seront toujours une référence dans la démarche de son département. Il a, pour ce faire, arrêté le principe de mettre en place une charte où tous les acteurs concernés seront associés. «Ça sera un débat réel et non pas un débat idéologique. Une feuille de route qui sera mise en application à partir de 2013», a-t-on encore indiqué.

A. B.